



Commune  
D'ALLIGNY-EN-MORVAN  
58230 ALLIGNY-EN-MORVAN  
Tél : 03.86.76.13.50  
[alligny.morvan@wanadoo.fr](mailto:alligny.morvan@wanadoo.fr)  
[www.alligny-en-morvan.fr](http://www.alligny-en-morvan.fr)

## COMPTE RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 30 octobre 2025**

**Président :** GROSCHÉ Marie-Christine

**Secrétaire de séance :** PIN Christine

**Présents :** GROSCHÉ MC (Maire) - MACHIN Jean-Marc (1<sup>er</sup> adjoint) - MÔME C (2<sup>ème</sup> Adjoint) - DUCREUX N (3<sup>ème</sup> adjoint) - BRANLARD D - PIN C - GUENOT G - GROSCHÉ JL-GÉRARD D - PRIMARD E - CHAMBERLAND P - GERVAIS G

**Absents :** - CHARLOT F - BOURGEAC J

Le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise MORTIER pour l'achat d'un tracteur MASSEY pour un montant de 96 000€ TTC. L'entreprise MORTIER reprend l'ancien tracteur pour un montant de 37 000€.
- Accepte la décision modificative au budget principal 2025 de la commune d'un montant de 96 000€ pour l'achat du tracteur.
- Accepte la proposition de la CIGAC concernant le renouvellement du contrat d'assurance du personnel pour une durée de 5 ans.
- Renouvelle la convention « Cantine à 1€ » avec l'Etat concernant la tarification sociale dans les mêmes conditions pour une durée de deux ans.
- Accepte le devis de l'entreprise EUROVIA pour la réalisation d'un enrobé dans la cour du local technique communal pour un montant de 9 233.28€ TTC
- Fixe à 0,28€ ht / m<sup>3</sup> la redevance de performance du système assainissement pour l'année 2025.
- Accepte la redevance d'occupation du domaine public des réseaux télécom pour un montant de 25,70€ pour l'année 2025.
- Verse un fonds de concours d'un montant de 41 779,66€ à la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs pour les travaux de voirie 2025.

Le 03 novembre 2025

Le Maire,

Marie-Christine GROSCHÉ

